CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E74142** **VALABLE JUSQU'AU** **26/11/2026**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2007

Raison sociale : C.COBOIS

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

10 RUE DES COMPAGNONS
ZONE ARTISANALE DES TOUCHES
SAINT HILAIRE DE LOULAY
85600 MONTAIGU-VENDEE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 497 764 092 00027

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5422511

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 578744D1247000/001 299070/88

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 578744D1247000/001 299070/88

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 02 51 94 05 19 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
DURAND JÉRÉMIE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : c-cobois.fr

E-mail : c.cobois.accueil@orange.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 691 057 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)		26/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 17:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.